

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PECHESES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE
POUR NORD (CDEN)

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace –Work ~ Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND
FOR THE NORTH (CDEN)

INTERNAL TENDER'S BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°006/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2025 DU 12/05/2025 POUR L'ACQUISITION DES CHEVAUX DE RACES AMELIOREES ET DU MATERIEL D'HARNACHEMENT DES CHEVAUX, EN DEUX (02) LOTS.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le but de contribuer à l'amélioration de l'élevage équin dans sa zone de compétence, le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2025, un avis d'Appel d'Offres Ouvert en vue d'acquérir les chevaux de races améliorées et du matériel d'harnachement des chevaux.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'achat, le transport, la livraison de :

- Quinze (15) chevaux de races améliorées ;
- Et du matériel d'harnachement des chevaux.

3. Allotissement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont constituées de deux lots.

N° Lot	DESIGNATION
1.	Acquisition du matériel d'harnachement des chevaux
2.	Acquisition de 15 chevaux de races améliorées pour les jumenterries de Petté et de Garoua

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (quarante) millions** de Francs CFA soit **10 000 000 (Dix millions) Francs CFA** pour le lot 1 et de **30 000 000 (trente millions) F CFA** pour le lot 2.

5. Délais de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais en règle dans l'Administration camerounaise et ayant des qualités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres, sont financées par le budget autonome de la CDEN, Exercice 2025, imputations budgétaires : 22 28 07 et 22 28 08.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré et de récépissé de consignations délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC), acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO d'un montant **de deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 1 et de six cent mille (600 000) Francs CFA pour le lot 2.**

Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10.Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15, BP 936 Garoua, dès publication du présent avis.

11.Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA** auprès de la BICEC CAS- ARMP n° 97568660001-28. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires doivent s'enregistrer en laissant leurs adresses complètes (BP, TEL).

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord au plus tard le **05/06/2025 à 14 heures** sous enveloppe cachetée avec la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2025 DU 12/05/2025 POUR L'ACQUISITION DES CHEVAUX DE RACES
AMELIOREES ET DU MATERIEL D'HARNACHEMENT DES CHEVAUX, EN DEUX (02) LOTS.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

13.Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d’Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l’identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l’identité de l’Appel d’Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d’exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d’Appel d’Offres, entraînera le rejet pur et simple de l’offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n’ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d’ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L’ouverture des plis se fera en un temps.

L’ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05/06/2025 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l’autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’avis d’appel d’offres.

En cas d’absence ou non-conformité d’une pièce du dossier administratif lors de l’ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l’offre sera rejetée.

15. Critères d’évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s’agit notamment :

- de l’absence du cautionnement de soumission à l’ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de 48h après l’ouverture des plis d’une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l’ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect d’au moins 70% de critères essentiels sur 100 ;
- de l’absence d’un prix unitaire quantifié dans l’Offre financière ;
- de l’absence d’une déclaration sur l’honneur de n’avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années
- de l’absence de la lettre de soumission.
- de l’absence de la charte d’intégrité
- de l’absence de la déclaration d’engagement social et environnemental

15.2. Critères essentiels

L’évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le calendrier de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes) ;
- la capacité financière ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- le chiffre d'affaires annuel selon le bilan certifié ou la déclaration statistique et fiscale.

16. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17. Nombre maximum de lots

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peut être attributaire de plus d'un lot.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15, dès publication du présent avis.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 242 27 27 39 ou le MO au numéro : 222 27 21 34/ 222 27 21 15.

Garoua, le 12/05/2025

**Le Directeur Administratif
(é) HAMIDOU SAÏDOU**

AMPLIATIONS :

- DRMAP /NO
- ARMP (JDM)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Service des Marchés Publics, CDEN (pour archivage).